

Mardi 09 avril 2024

J.-L. METERREAU  
J.-L. METERREAU  
Commissaire enquêteur

Page 44 du document de synthèse, il est précisé qu'il est préférable d'éviter "une "ville finie", générique et figée --- habitudes normatives".

Le projet qui intègre une grande part de logement sur un site dont la pollution ne sera pas définitivement supprimée par les mesures décrites ne me semble pas correspondre à une vision d'avenir de la manière de créer de l'habitat pour tous.

Certes, nous manquons de logements sur tous nos territoires, surtout du logement social.

Qu'en sera-t-il du logement privé : combien de logements sociaux ?

D'autre part, le risque généré dans les années à venir par les polluants décrits, (certains se révéleront sans doute "éternels" dans quelques années) sur la santé des habitants, à qui on aura vanté les joies d'un parc central

de et d'appartements au décor  
contemporain agréable,

Ce risque sanitaire me semble  
être un argument supérieur  
à celui de la construction d'un  
habitat "à tout prise".

Pour des constructions tertiaires et  
tournées vers l'activité économique,  
oui.

Dans évènements de piéger des habitants  
futurs dans un univers de folles  
dont nous ne connaissons pas encore  
toutes les conséquences.

Denise Ferriste  
5, rue des Pervenches  
37300 - Joué-lès-Tours.



## Contribution du Tours Pelote Basque à la consultation publique sur le projet des Carmeries

Tours, le 8 avril 2024

Lors de la **concertation préalable** menée en décembre 2023, vous avez répondu en partie à nos demandes de renseignements concernant les futurs aménagements à vocation sportive prévus sur le projet - nommé à ce jour - des Carmeries.

Il y est mentionné parmi les 19 observations que *le projet prévoit une programmation mixte avec 25 000 m<sup>2</sup> de commerces, services, loisirs, activités, etc. ce qui entraîne la possibilité de réaliser des activités de loisirs sportifs et prévisionnellement la pratique d'activités sportives d'intérieur.*

Nous n'avons pas eu depuis des précisions sur ces éventuels projets. Aussi nous souhaitons savoir si des décisions ont depuis été prises ou si nous en sommes encore aux balbutiements.

Le Tours Pelote Basque (TPB) porte une attention toute particulière aux différents projets d'équipements sportifs à venir sur la Métropole Tourangelle, dans l'optique de participer au développement de notre sport localement. D'autant plus que le gymnase des Tourettes (Tours nord), seule enceinte en capacité de nous accueillir, doit subir une rénovation complète dans les années à venir. Nous n'aurons à ce moment-là aucune solutions de repli.

Seul club de Pelote Basque de la Région Centre Val de Loire, nous avons à cœur de participer au développement de notre sport. Cela passe par l'accès à des infrastructures plus performantes, permettant de pouvoir pratiquer plusieurs disciplines. Nous vous laissons de nouveau en pièce-jointe un dossier reprenant nos besoins à moyen terme en équipement, si l'on souhaite implanter durablement ce sport ouvert aux hommes comme aux femmes, aux plus jeunes comme au sénior, et aux handisports.

Si elle est pensée en amont, une aire de jeu homologuée par notre Fédération peut voir le jour en Touraine tout en bénéficiant à d'autres acteurs de la vie quotidienne Métropolitaine (écoles, Universités, comités de quartier, associations ou autres). Nous sommes prêts à travailler de concert avec tout autre club dont les besoins ressemblent aux nôtres.

Notre équipe reste disposés à rencontrer les promoteur du projet, pour trouver les solutions répondant à nos exigences à moindre frais pour la collectivité : anticiper pour mutualiser les moyens et les coûts, dans l'intérêt de tous.

Une opportunité comme la genèse de ce quartier ne se présente pas tous les ans. Notre équipe de dirigeants bénévoles est motivée pour participer à ce projet que nous estimons vital pour la survie de notre sport à l'échelle nationale : Tours Métropole a l'opportunité de devenir l'épicentre de la pelote basque française, que nos élus s'en emparent !

Julien MARTINEZ  
Président du Tours Pelote Basque

**Contacts**  07 83 93 86 46

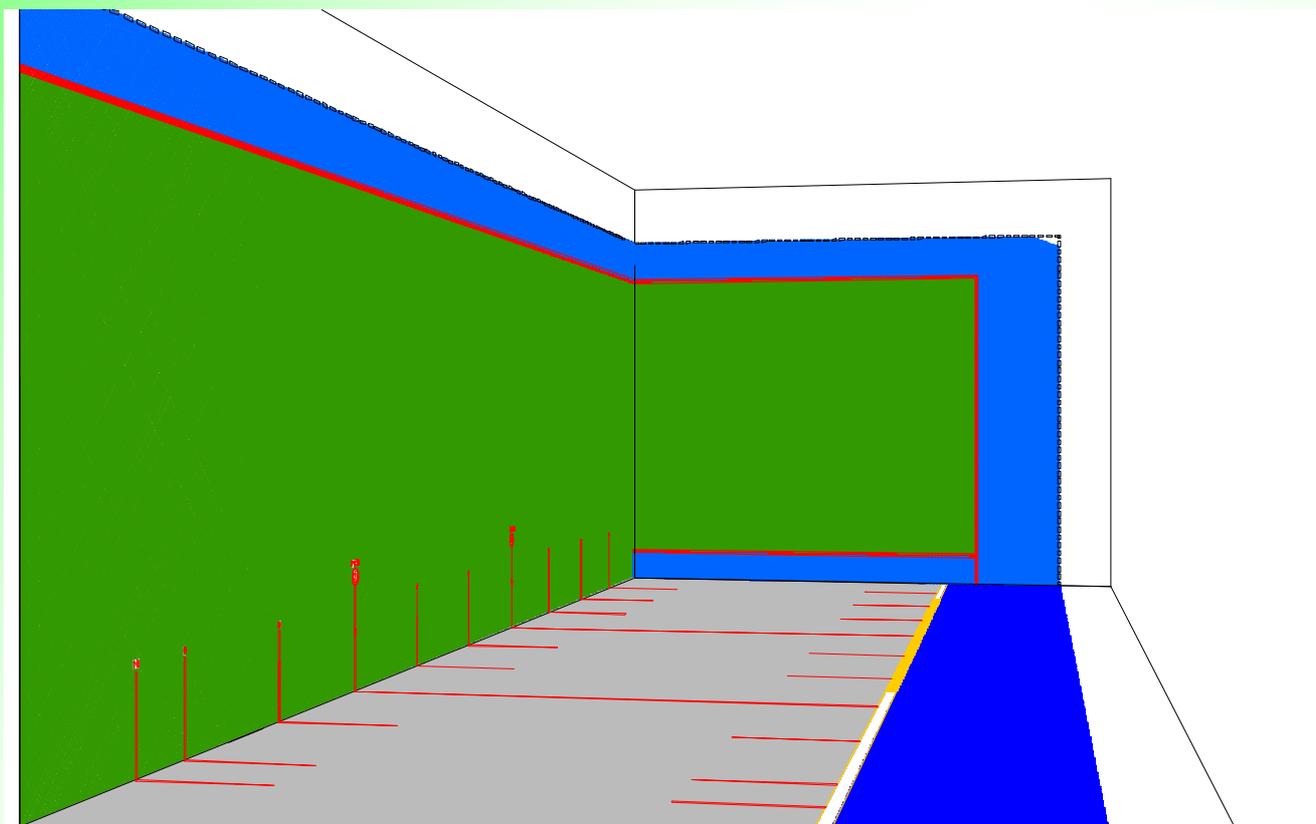


[tourspelotebasque@gmail.com](mailto:tourspelotebasque@gmail.com)

*Tours Pelote Basque Maison des Associations, 94 rue du Sanitas 37000 Tours*



# FRONTON MUR A GAUCHE 36 m



## FICHES TECHNIQUES PLANS

*Plans pour la construction de fronton mur à gauche - 36 m :*

- *Elévation frontis et mur de rebot (Echelle : 1/200).*
- *Vue en plan / au sol (Echelle : 1/200).*
- *Elévation mur latéral de gauche (Echelle 1/200).*
- *Fiche technique*

# FICHE TECHNIQUE

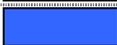
## FRONTON MUR A GAUCHE

### 36 m

#### A - Le mur de jeu

Largeur	11,00 m	
Hauteur du filet	12,00 m	
Niveau de la raie haute	10,00 m	(niveau inférieur)
Niveau de la raie basse	1,00 m 0.90/0.60	(niveau supérieur)
Couleur de la raie métallique	RAL 1018	
Teinte pour la partie bonne	RAL 6005	 ou noir anthracite
Teinte pour la partie fausse	RAL 5015	
Aspect du parement du mur	lisse (absent de tous grains en surface)	
Enduit de ragréage	voir fiche technique fournisseur	
Orientation	nord, nord est, est	

#### B - Le mur de fond

Largeur	10,00 m	
Hauteur du filet	12,00 m	
Niveau de la raie haute	10,00 m	
Couleur de la raie métallique	RAL 1018	
Teinte pour la partie bonne	RAL 6005	
Teinte pour la partie fausse	RAL 5015	
Aspect du parement du mur	lisse (absent de tous grains en surface)	
Enduit de ragréage	voir fiche technique fournisseur	

#### C - Le mur de gauche

Longueur	36 m	
Hauteur du filet	12,00 m	
Niveau de la raie haute	10,00 m	(niveau inférieur)
Couleur de la raie métallique	RAL 1018	
Teinte pour la partie bonne	RAL 6005	
Teinte pour la partie fausse	RAL 5015	
Aspect du parement du mur	lisse (absent de tous grains en surface)	
Enduit de ragréage	voir fiche technique fournisseur	

## D - Le sol (aire de jeu)

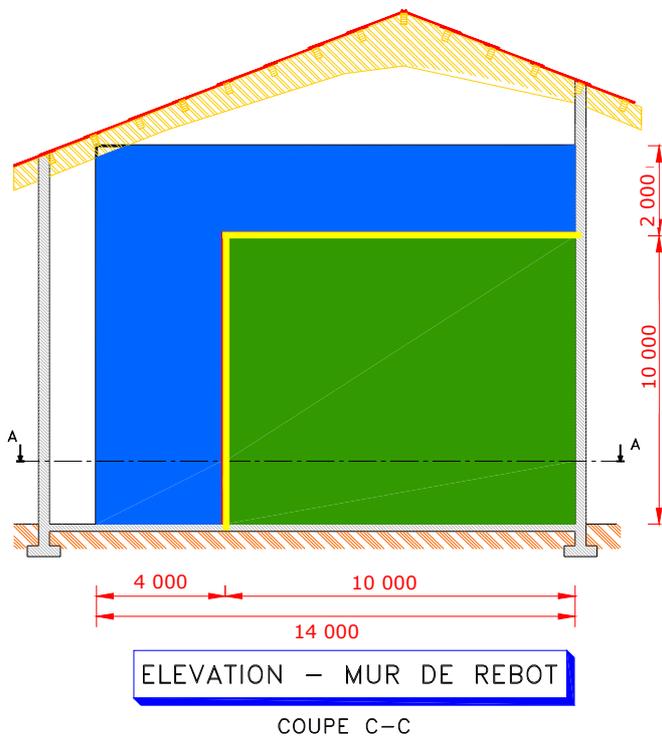
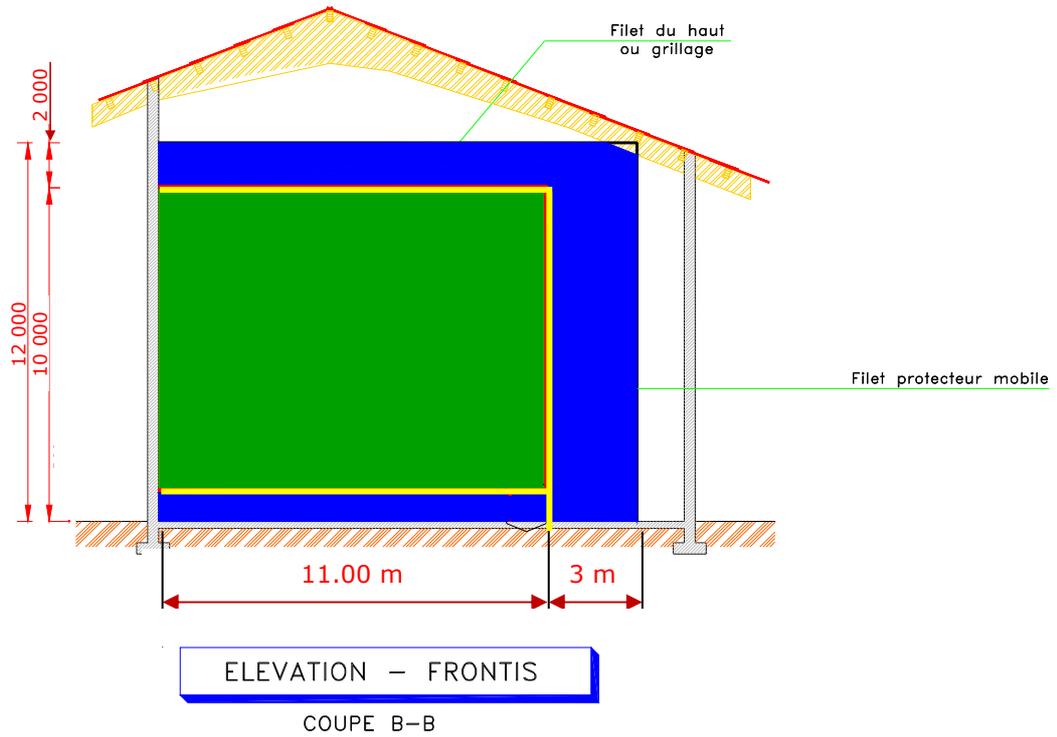
Longueur	36 m
Largeur	10.00 m
Epaisseur des lignes	60 et 80 mm pour le « falta » et le « pasa »
Couleur de la raie métallique	RAL 1018 
Teinte pour le sol	RAL 7043 
Aspect du parement du sol	lisse (absent de tous grains en surface)
Résine teintée dans la masse	voir fiche technique fournisseur

## E - Les équipements

Filet mobile de droite	L = 36 m et h = 12.00 m	(maille 35 x 35 mm)
Filet plafond	l = 14 m et L = 36 m	(maille 35 x 35 mm)
Distance de la limite extérieure de jeu au filet mobile	4.00 m(+ recul : 1,50 m)	
Eclairage minimum	800 lux	

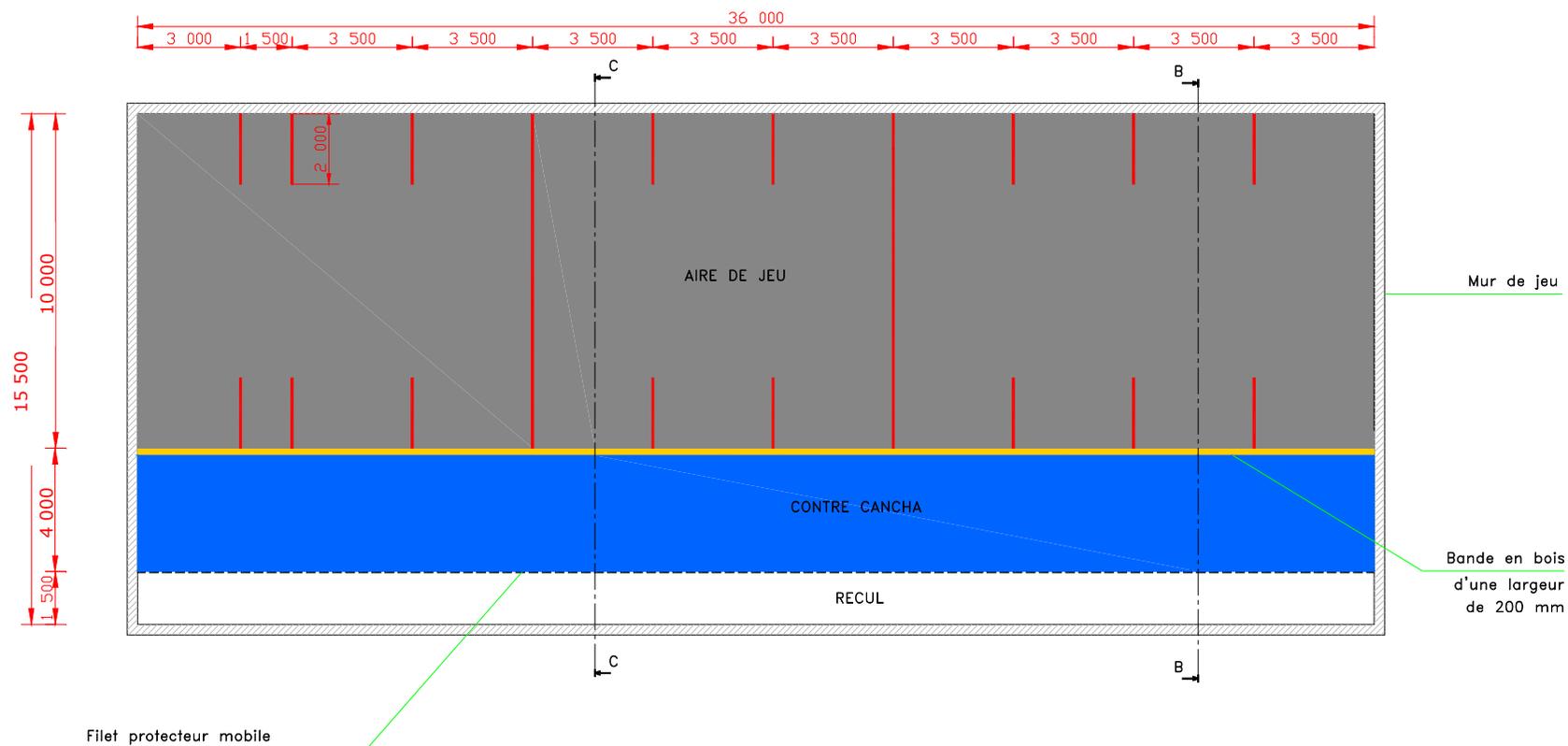
**Les raies tracées au sol seront de couleur jaune, comme celles peintes sur les murs.**

**Mise à jour 24 avril 2013  
 Commission des équipements  
 Fédération Française de Pelote Basque**



A noter que sur ces plans, seules les dimensions intérieures du mur à gauche sont précisées. Les dimensions extérieures à l'aire de jeu comme les épaisseurs des murs ne peuvent être précisées car elles dépendent de l'environnement et donc elles doivent être données par un bureau d'études.

De plus, il y a possibilité d'aménager des galeries ou gradins pour les spectateurs sur le côté droit par rapport au frontis (1,50 m derrière le filet).

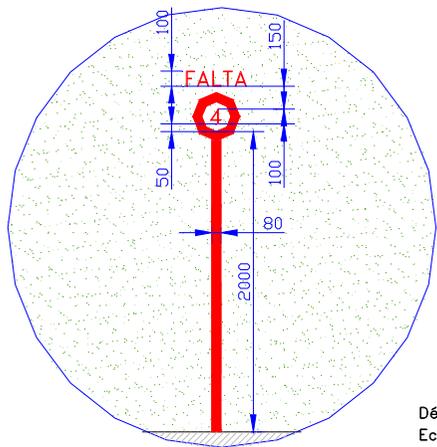
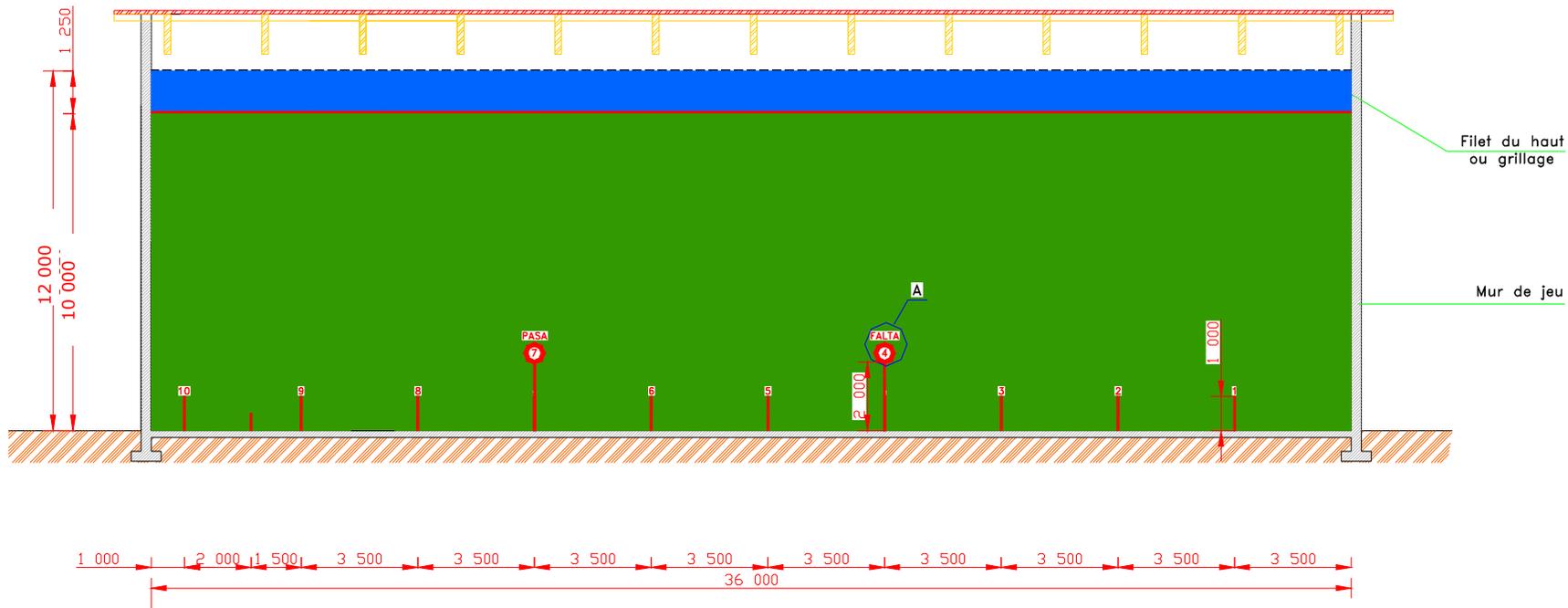


VUE EN PLAN / AU SOL  
COUPE A-A

En ce qui concerne l'implantation des lignes au sol, les cotes indiquées désignent l'axe des lignes. Il faut savoir que toutes les lignes ont une épaisseur de 6 cm sauf les 2 lignes continues de 9,50 m de longueur qui ont quant à elles une épaisseur de 8 cm.

© Reproduction interdite.  
Document propriété de la F.F.P.B.

Vue en plan de l'aire de jeu		Unité : mm	
MUR A GAUCHE COURT 36 m			
		Feuille 2/3	
<b>FFPBS</b>	Echelle : 1/200		
	Date : Août 2001	Version	A



Détail A  
Echelle 1/50

ELEVATION – mur de gauche

© Reproduction interdite.  
Document propriété de la F.F.P.B.

Elévation – mur de gauche		Unité : mm
MUR A GAUCHE COURT 36 m		
Feuille 3/3		
Echelle : 1/200 sauf détail (Ech : 1/50)		
FFPBS	Date : Août 2001	Version   A



## Projet de Construction d'un Fronton avec Mur à Gauche sur l'agglomération Tourangelle

1

**Contacts**



07 83 93 86 46



[tourspelotebasque@gmail.com](mailto:tourspelotebasque@gmail.com)

# SOMMAIRE

.....	1
1. Historique de l’implantation de la Pelote Basque en Touraine.....	4
1.1 Chronologie .....	4
1.2 Fonctionnement actuel .....	4
1.3 Pratique actuelle de la pelote au gymnase des Tourettes .....	4
1.4 Principales Manifestations Annuelles.....	5
1.5 Ambitions à moyen terme .....	5
2. PROJET DE CONSTRUCTION D’UN MUR A GAUCHE .....	6
2.1 Pourquoi le choix du Mur à Gauche couvert ? .....	6
2.2 Pourquoi à Tours ?.....	7
2.3 Dimensions du Fronton avec Mur à Gauche .....	7
3. Exemple de développement de la Pelote basque en France .....	8
4. Quelques réussites inspirantes à travers le monde .....	10



## MOT DES PRESIDENTS



Au moment de la création de la section pelote au sein de l'ASPTT Tours en 2012, nous souhaitions avant tout combler un vide dans le paysage local, où seul le fronton de Poitiers était présent à 200 kms à la ronde. Bien que la pelote soit basque, elle est avant tout universelle : alors pourquoi n'aurait-elle pas rebondi en Touraine ? Désormais, ce n'est pas moins d'une trentaine de pilotaris qui s'entraînent sur la cancha des Tourettes !

Ce succès n'aurait pu être possible sans le soutien de la municipalité de Tours et de l'ASPTT Tours, qui nous ont tous deux accueilli et soutenu dans notre entreprise.

Maintenant, nous voici à la croisée des chemins : soit nous continuons une pratique confidentielle, soit nous cherchons à nous doter des outils nécessaires à un réel ancrage et développement local.

Afin de suivre cette deuxième option, nous avons pris l'initiative de prendre notre indépendance en 2022 en créant le Tours Pelote Basque. Nous gagnons ainsi en visibilité et en responsabilité. L'un des projets phares de notre club sera donc de disposer d'une infrastructure dédiée à la pratique des pelotes basques. Nous aurons ainsi plus de temps pour accueillir de nouveaux joueurs et pour créer une école de pelote, base du développement sportif. Nous aurons surtout une infrastructure homologuée, permettant la pratique de nouvelles disciplines et compétitions, ouvertes à toutes et tous, jeunes et moins jeunes, débutants et confirmés. Enfin, la métropole disposera d'une enceinte où les scolaires et les universitaires pourront découvrir et pratiquer un sport qui ne demande qu'à s'étendre en France.

Les récents projets de nos amis Lillois et Villeurbannais sont là pour nous encourager et nous donner la confiance nécessaire à cette remarquable initiative.

**Julien Martinez**

**Président du Tours Pelote Basque**



Par l'intermédiaire de son président, Julien Martinez, la section pelote basque de l'ASPTT de Tours nous a informé de son projet de construction d'un fronton mur à gauche de 36 mètres dans l'agglomération Tourangelle. La Fédération Française de Pelote Basque se félicite d'un tel projet et fera tout ce qui est en son pouvoir pour qu'il aboutisse.

L'équipement proposé dans le projet sera un lieu privilégié pour recevoir des compétitions officielles, tout en permettant le développement de la section de pelote basque en local.

Conforme à la réglementation imposée par la fédération nationale et principalement destiné à la pratique de la pelote, cet espace pourra aussi être adapté à la pratique d'autres sports (basket, tennis, badminton ...). Il restera ouvert à la pratique de l'EPS des écoles, collèges ou lycées avoisinants.

Sûr d'une étroite collaboration, nous apportons notre soutien à ce projet indispensable à l'expansion de la pelote basque au-delà de ces frontières conventionnelles.

**Lilou Echeverria**

**Président de la Fédération Française de Pelote Basque (FFPB)**



## 1. Historique de l'implantation de la Pelote Basque en Touraine

### 1.1 Chronologie

La section Pelote Basque de l'ASPTT Tours (club omnisports) a été créée en septembre 2012 à l'initiative de Julien Martinez, actuel Président du Tours Pelote Basque, et de Romain Huillard, animateur au service des sports de l'Université de Tours (SUAPS).

Dès sa première saison elle a regroupé 16 nouveaux pilotaris, qui se partageaient 4 heures de jeu par semaine. Devant cet engouement, la municipalité de Tours a augmenté de 2 heures les créneaux disponibles dès 2013. A ce jour, la section bénéficie toujours de ces créneaux qui ne sont pas extensibles malgré la croissance de l'effectif à une trentaine d'adhérents.

### 1.2 Fonctionnement actuel

L'équipe dirigeante est composée de :

- Julien Martinez, Président
- Thomas Baranek, Trésorier
- Pierre Gerson, Secrétaire.

La pratique a lieu au **gymnase des Tourettes** à Tours nord. C'est dans cette salle polyvalente qu'un fronton a été dessiné sur le mur du fond.



**Fronton du gymnase des Tourettes  
Finale de l'ONT Massy-Mauléon**

Il s'agit de la seule enceinte existante sur l'agglomération permettant la pratique de la pelote basque (mur plein). Cette salle est sollicitée pour de multiples activités : les sports scolaires et universitaires, les clubs sportifs, des animations municipales et de quartier (salle des fêtes du comité de quartier).

Devant tant de demandes différentes, la section ne dispose que de 3 créneaux hebdomadaires : lundi et jeudi (20H-22H) et mercredi (18H-20H). Ces disponibilités peuvent être augmentées en période de vacances scolaires (créneaux universitaires libérés). Nous sollicitons également certains vendredis, de 19H à 23H, selon la disponibilité auprès de la Mairie annexe de Saint Symphorien.

Les joueurs ont pour la plupart entre 25 et 45 ans (37 ans en moyenne, de 17 à 65 ans), avec un niveau de jeu allant de débutant à confirmé (plusieurs années de pratiques).

Le club fidélise des joueurs depuis le début, les départs étant essentiellement dus à des mouvements géographiques personnels. Depuis 2012, près de 100 joueurs différents ont évolué du côté des Tourettes.

### 1.3 Pratique actuelle de la pelote au gymnase des Tourettes

Afin de correspondre au mieux à un fronton, les lignes ont été dessinées au mur et au sol. La seule discipline retenue a donc été la **paleta gomme pleine**.

Malgré les aménagements réalisés par la Mairie (peinture, éclairage), cette infrastructure n'est pas conforme pour une pratique conventionnelle de la pelote en fronton : hauteur sous plafond, largeur insuffisante, présence d'équipements pluridisciplinaires gênants (panneau de basket, corde...), éclairage non adapté, sol vétuste (parquet usé voir absent par endroit !).



**Pala et gomme pleine**

### 1.4 Principales Manifestations Annuelles

Depuis 2018 est organisé le **Championnat de Touraine**, se déroulant sur une période de 4 mois. Une douzaine d'équipes s'affrontent pour désigner la paire championne de Touraine, vu que nous sommes le seul club localement.

Le club organise également depuis 2013 un tournoi amical, l'**Open National de Touraine**. Entre 12 et 20 clubs y participent (3 paires maximum par club), venant d'horizons divers : sud-ouest, région parisienne, Lille, Brive et même de Belgique ! En interne, nos équipes sont qualifiées à travers leur place au Championnat de Touraine. Ce tournoi se déroule sur deux jours (phases de poules le samedi et phases finales le dimanche).

En parallèle, nos joueurs s'inscrivent à d'autres tournois : Massy, La Rochelle, Pompignac...

Chaque année un **stage** de perfectionnement est organisé sur 4 jours. Ces stages ont eu lieu à Brive, Lille et au Pays Basque. A chaque fois, les clubs locaux et amis nous ont invité dans leur infrastructure.

Les joueurs de la section se déplacent également à **Poitiers**, qui possède le fronton place libre le plus proche de Tours. Cela permet des entraînements sur une structure de taille réglementaire.



Stage à La Madeleine (59) – Journées au fronton de Poitiers (86) – Stage à Mauléon (64)

Avec la Ville de Tours, la section participe également à différentes animations, telles que Sport et Vacances ou la Fête des Tourettes. Pour cela, un de nos adhérent a été formé au Brevet Fédéral niveau 1 de Pelote Basque.

### 1.5 Ambitions à moyen terme

A l'heure actuelle, nous avons réussi notre ancrage dans le paysage sportif Tourangeau, avec un nombre d'adhérent constant. Cependant, la limitation des créneaux horaires ainsi que l'infrastructure inadaptée ne répondent plus à la demande :

- Augmenter le de temps de jeu (1H en semaine actuellement par joueur)
- Intégrer de nouveaux joueurs (aujourd'hui, le seuil de capacité est atteint).
- Bénéficier d'une infrastructure réglementaire
- Pratiquer d'autres disciplines de pelote basque (frontenis, baline ...) plus plébiscitées par les féminines
- Réunir les conditions à la création d'une école de pelote et d'une section féminine
- Ouvrir la pratique de la Pelote aux scolaires et aux universitaires
- Ouvrir la pratique de la pelote aux handicapés (Handipelote)

Afin de répondre à cette demande nous souhaitons la construction d'une aire de jeu adaptée, un fronton mur à gauche, indispensable à l'implantation durable de la pelote basque en Touraine.

## 1.62. PROJET DE CONSTRUCTION D'UN MUR A GAUCHE

### 1.72.1 Pourquoi le choix du Mur à Gauche couvert ?

La pelote basque peut se jouer sur 3 aires différentes :

- Le **fronton place libre**. Il s'agit de l'aire la plus répandue et la plus emblématique du Pays Basque, où chaque village possède en plus de sa Mairie et de son église cet équipement ! Le fronton est extérieur la plupart du temps, ce qui le rend impraticable en cas d'intempérie, même mineure. Il permet la pratique de différentes spécialités : main nue, pala, chistera, rebot...
- Le **fronton mur à gauche**. Très répandu au Pays Basque espagnol, cette enceinte est le plus souvent fermée. En France cet équipement sert aussi souvent de salle polyvalente, pouvant accueillir d'autres sports (Badminton, Volley-Ball, Handball...). Elle permet la pratique des spécialités suivantes : main nue, pala, baline, frontenis, cesta-punta (en 50 m)...
- Le **trinquet**. Cette salle fermée et ceinte de 4 murs se rapproche des salles de pratique du jeu de paume. Elle possède des « appentis », des pans coupés et d'autres spécificités qui la rendent essentiellement vouée à la pratique de la pelote. Peuvent être pratiquées les spécialités suivantes : main nue, baline, pala, xare...



Fronton place libre de Bidarray (64)



Trinquet de St Martin d'Arrosa (64)



Mur à gauche de Mauléon (64)

Le tableau suivant synthétise les avantages et inconvénients de ces 3 équipements pour le projet Tourangeau :

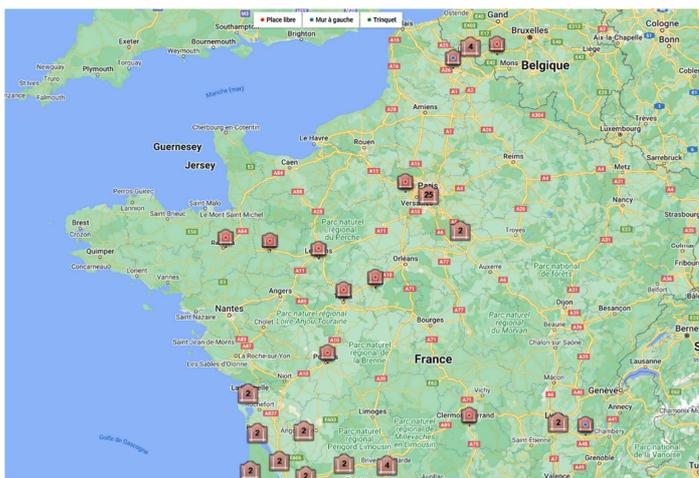
Equipements	Avantages	Inconvénients
Fronton place libre	Infrastructure légère Coût de construction	Non abrités des intempéries Disciplines restreintes, essentiellement masculines
Mur à gauche couvert	Enceinte couverte Structure polyvalente pour d'autres sports Choix élargie de disciplines Attractif pour les féminines Pratique d'handipelote Possibilité de photovoltaïsme	Structure la plus grande en superficie (accès au foncier)
Trinquet	Enceinte couverte Choix élargie de disciplines Attractif pour les féminines	Structure peu polyvalente pour d'autres sports Structure plus difficile pour les débutants

La polyvalence à la fois des disciplines de pelote et d'autres sports sont les avantages majeurs du mur à gauche. Au vue de ces éléments, cette infrastructure est la solution adaptée aux besoins cités au point 1.5.

a mis en forme : Titre 1, Hiérarchisation + Niveau : 1 + Style de numérotation : 1, 2, 3, ... + Commencer à : 1 + Alignement : Gauche + Alignement : 0.63 cm + Retrait : 1.27 cm

### 1.92.2 Pourquoi à Tours ?

Nous sommes actuellement le seul club de pelote de la Région Centre Val de Loire. Comme l'indique la carte ci-dessous, vous pouvez voir le déficit d'installation au-delà de Bordeaux. Une installation aux normes rendrait notre Métropole attractive pour le développement de la Pelote.



Carte des installations permettant la pratique de la pelote basque (source : frontons.net)

Historiquement un fronton existait à l'emplacement du magasin IKEA de Tours. La construction de ce dernier a eu raison de l'unique aire normée sur la Métropole, sans compensation.

### 1.92.3 Dimensions du Fronton avec Mur à Gauche

Il existe différentes profondeurs de cancha : 30, 36 et 54 mètres, en fonction des disciplines pratiquées. Nous souhaitons nous orienter vers un mur à gauche de 36 mètres, disposant d'une paroi amovible aux 30 mètres, afin de pouvoir développer le plus de disciplines possibles.

Selon les recommandations de la **fédération française de pelote basque (FFPB)**, ce terrain de jeu comprend :

- **la cancha** : surface jouable au sol de 36 m de long pour 9,5 m de large
- **le frontis** (ou fronton) : mur de face de 10,5 m de large pour 9,25 m de haut
- **le mur à gauche** : 36 m de long pour 9,25 m de haut
- **le mur de fond** : 9,5 m de large, 8 m de haut

Les 3 murs sont surplombés d'un toit qui intègre l'éclairage adapté à la pratique du sport. Les plans relatifs à ce type d'infrastructure sont fournis en annexe. Ces plans ne comprennent pas les éléments annexes tels que les gradins ou les vestiaires. Ils ne comprennent pas non plus les tracés des autres sports qu'il serait possible de pratiquer.

### 2.3. Exemple de développement de la Pelote basque en France

D'autres clubs et collectivités en France ont récemment développés des infrastructures. Afin de mieux illustrer le projet Tourangeau, nous avons retenus les exemples de La Rochelle, Villeurbanne, Bazas et Lille.

VILLE	CLUB	CREATION DE LA SECTION	CONTACT	EQUIPEMENT	DATE CONSTRUCTION	DEVELOPPEMENT
<b>BAZAS 33430</b>	USB OMNISPORT SECTION PELOTE BASQUE	1992	Jean-Claude PUYO 06 71 34 26 35	Fronton Mur à Gauche	sept-12	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation des licenciés : de 50 en 2012, la section en compte 120 en 2016.</li> <li>- Création d'une section féminine. 30 adhérentes en 2016 (dont une dizaine d'enfants).</li> <li>- Développement de l'école de pelote</li> <li>- Intégration de nouvelles disciplines</li> <li>- Création d'un club house.</li> <li>- Amélioration de la structure du club (pérennité).</li> </ul>
<b>VILLEURBANNE 69100</b>	ASVEL SECTION PELOTE BASQUE	2002	Jean-Marc BAREILLE 06 22 05 55 69	Fronton place libre	mai-16	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Effectif double en quelques mois (50 adhérents).</li> <li>- Développement nouvelles spécialités</li> <li>- Coopération avec l'USEP et ouverture aux scolaires tous les mercredis.</li> <li>- Projets en cours avec la fac des sports.</li> </ul>
<b>LA ROCHELLE 17000</b>	ASSOCIATION PELOTE BASQUE ROCHELAISE	2002	Vincent PEDELUC 06 86 74 85 94	Fronton Mur à Gauche	2017	<ul style="list-style-type: none"> <li>- passer de 40 à 200 adhérents.</li> <li>- développer les sections féminines et de jeunes.</li> <li>- organisation de tournois majeurs.</li> <li>- développement du club house.</li> <li>- réflexions sur participation aux frais de fonctionnement.</li> </ul>



Les frontons récemment rénovés de La Rochelle (à droite) et de Villeurbanne (à gauche)



Le mur à gauche nouvellement construit à Bazas. La salle est polyvalente avec la pratique d'autres sports.

### 3.4. Quelques réussites inspirantes à travers le monde

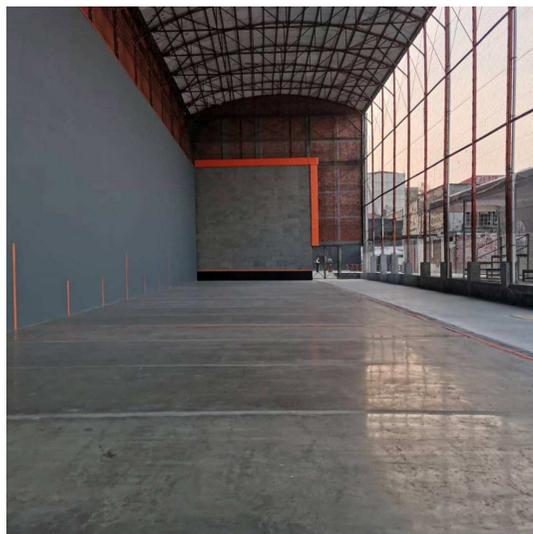
D'autres Pilotaris ont su concilier les attentes différentes des citoyens pour permettre la pratique de notre sport en harmonie avec la vie locale. Voici quelques exemples inspirants :



**Mur à gauche adossé à un restaurant (Oiartzun, Espagne)**

A moindre frais, seul le mur de frappe est créé le long du restaurant.

Dans une plus grande configuration, le mur à gauche devient une halle au Mexique.



**Mur à gauche en forme de halle (Inclan, Mexique)**



**Mur à gauche couvert et ouvert (Gamarthe, 64)**

Plus près de chez nous, ce petit village proche de St Jean Pied de Port a réussi la prouesse d'intégrer une belle enceinte sportive à son entrée, tout en faisant bénéficier à ses administrés d'une enceinte couverte permettant la tenue de diverses manifestations à l'abri des intempéries. Outre-Pyrénées, la pelote est ici source d'inspiration mariant une architecture moderne avec un patrimoine multiséculaire.



**Mur à gauche couvert (Ajangiz, Alava)**

## LEXIQUE

LES AIRES	TRINQUET	Installation couverte qui se compose d'une surface de jeu de 28,50 mètres de longueur entourée de quatre murs (le mur de frappe, les murs latéraux et le mur du fond). On y joue les spécialités suivantes : main nue, pasaka, paleta cuir, paleta gomme pleine, paleta gomme creuse et xare.
	MUR A GAUCHE	Installation couverte composée de trois éléments : un mur de frappe, un mur latéral (qui longe le terrain sur la gauche) et un mur de fond. À droite, la limite du terrain est matérialisée par une ligne tracée au sol. La longueur du mur latéral peut varier entre 30 et 36 mètres selon les disciplines. On l'utilise ce type pour les disciplines suivantes : la paleta gomme creuse et le frontenis (30 mètres de longueur) ; la main nue, la pala corta, la paleta cuir, la paleta gomme pleine et le joko garbi (36 mètres de longueur).
	JAĪ ALAĪ	Avec les mêmes caractéristiques globales que le mur à gauche à la seule différence que son mur latéral est plus long (54 mètres de long). Cette différence de taille permet de pratiquer la cesta punta, réputée pour être le sport de balle le plus rapide du monde (jusqu'à 300 km/h)
	FRONTON	Installation de plein air de la pelote basque. Présent dans de très nombreux villages du Pays Basque, il est à l'origine le premier terrain d'exercice de la pelote. Composé d'un seul mur avec un sol en terre battue ou en dur. On l'utilise pour les spécialités suivantes : main nue, rebot, joko-garbi, grand chistera, grosse pala, paleta cuir, paleta gomme pleine.
LES SPECIALITES	MAIN NUE	Premier sport de pelote qui est né avant tout sur les frontons, puis qui a évolué dans les structures couvertes (trinquet, mur à gauche). Se joue sans aucun instrument : nécessite plusieurs années d'apprentissage pour habituer les mains à la dureté des pelotes.
	CHISTERA JOKO GARBI	Le joko garbi (petit gant en basque) se différencie du grand chistera par son gant plus court et moins profond ce qui rend le jeu plus vif. Se joue par équipes de trois joueurs quand il est pratiqué en plein air et par équipes de deux joueurs en fronton mur à gauche de 36 mètres.
	GRAND CHISTERA	La spécialité la plus connue du grand public, elle ne se joue qu'en France sur des frontons place libre d'au moins 80 mètres de long. La forme du gant (avec une courbe accentuée et une poche) facilite la réception, le blocage de la pelote, la décomposition du geste.
	CESTA PUNTA	C'est la déclinaison du grand chistera en mur à gauche avec une pelote plus vive et plus rapide. C'est la discipline internationale la plus connue, spectaculaire, rapide.
	PALETA CUIR & PALA CORTA	On utilise une pala (instrument en bois dérivé de la raquette) pour frapper la balle. La différence entre les palas vient de la taille et du poids qui joue sur la maniabilité et la rapidité du jeu. Se pratique dans des structures couvertes.
	PALETA GOMME CREUSE (BALINE)	Se pratique avec un paeton, une paleta spécifique constituée de lamelles de bois exotiques. La pelote de gomme creuse très vive permet de multiples effets. Elle se joue à deux contre deux en trinquet et à deux contre deux ou en tête à tête en mur à gauche 30 mètres.
	PALETA GOMME PLEINE	Spécialité de pelote basque la plus connue, et la plus simple à appréhender. Elle se joue à deux contre deux, et se pratique sur toutes les aires de jeux.
	XARE	Aussi appelée "raquette argentine", il s'agit d'un instrument constitué d'un arceau en bois (noisetier ou châtaignier) courbé, et d'un filet en corde (flasque) en toile d'araignée au milieu. La pelote n'est pas frappée mais relancée avec force, ce qui donne un jeu très vif et rapide. Se joue seulement en trinquet.
	FRONTENIS	Cette spécialité est la rencontre entre le tennis et la pelote basque. La raquette de frontenis est une simple raquette de tennis dont le cordage est renforcé compte tenu de la dureté de la pelote. Se joue uniquement sur un mur à gauche de 30 mètres aussi bien en équipe comme en individuel.
	PASAKA	Une des spécialités les plus anciennes de la pelote qui est directement dérivée du jeu de paume et qui est pratiquée aujourd'hui uniquement dans le Pays Basque. Se joue en trinquet, dans lequel on tend un filet, et les deux équipes de deux joueurs s'affrontent en face-à-face, un gant de cuir à la main.
REBOT	Ce jeu se joue en plein air sur un fronton en place libre. Il oppose deux équipes de cinq joueurs qui se font face de part et d'autre d'une ligne tracée qui délimite deux camps inégaux. Les joueurs sont équipés d'un petit chistera ou d'un gant de cuir (de pasaka).	



Société d'Études, de Protection et d'Aménagement de la Nature en  
Touraine

**Siège social** : 7 rue Charles Garnier, 37 200 Tours

**Adresse administrative** : 8 bis Allée des Rossignols, 37 170  
Chambray-les-Tours

Contact : [contact@sepant.fr](mailto:contact@sepant.fr)

**Déposition de la SEPANT** concernant l'enquête publique unique portant sur le dossier de permis d'aménager déposé par la SAS JOUE-LES-TOURS GUTENBERG, dont l'objet est l'aménagement de l'ancien site Michelin situé au lieu-dit « Les Rentes », et le dossier de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme n°1 pour ce même objet

La SEPANT apprécie, dans le cadre de ce projet d'urbanisation, la non-consommation des zones naturelles, forestières et agricoles et la contribution apportée à la dépollution d'une friche industrielle



Fin novembre 2023, dans le cadre de la concertation préalable pour la reconversion de l'ex-site Michelin, la SEPANT avait déposé des avis et des remarques (voir Annexe). Elle demandait des précisions et posait un certain nombre des questions concernant la gestion des eaux pluviales, la biodiversité et la pollution des sols du site. Dans le cadre de l'enquête publique de 2024, les dossiers consultables permettent d'avoir une idée plus précise du projet et permettent d'approfondir ces questions.

#### **Remarques sur les dossiers soumis à consultation**

Il est très difficile de s'y retrouver dans l'accumulation des nombreuses pièces que l'on donne pour la consultation. Seul un connaisseur peu à peu près se repérer dans cette jungle de documents et y trouver ceux qui sont essentiels, comme l'étude d'impact par exemple.

Ainsi le Résumé Non Technique, celui destiné au grand public :

- est nommé « CT 1774\_AMEOPE\_EXIA\_SET\_Michelin\_Joué-les-Tours\_EI\_RNT\_V1.4\_A4 »
- n'est accessible qu'avec le cheminement suivant -Permis d'aménager/PA14 Etude d'impact et pièces complémentaires/

**Conclusion : on aurait donc aimé une meilleure présentation du dossier (titres significatifs partout), avec idéalement une visualisation préalable de son architecture.**

#### **La question des sols pollués du site**

Face au manque de précisions données dans le dossier concertation préalable (2023), la SEPANT avait posé des questions concernant l'état de la pollution du site (nature des polluants, profondeur, emprise spatiale..).

Dans le cadre de l'avis émis par la MRAe<sup>1</sup> un certain nombre de recommandations au porteur de projet ont été émises avec comme conclusion p 15 que le projet présente une sérieuse insuffisance au niveau des pollutions : « ...les propositions de gestion des pollutions soulèvent des interrogations sur leur suffisance et plus grave, sur le respect du droit applicable.... »

Dans le mémoire en réponse du porteur de projet, il est indiqué que des diagnostics complémentaires ont été réalisés et valident les mesures déjà proposées compte tenu de la pollution restante, soit p 413 de l'Étude d'impact (EI):

- Renouvellement minimal de 3 vol/h dans les futurs sous-sols
- Mise en place de jardins potagers sous certaines conditions (bac hors sol et/ou substitution par terre saine sur 1 m) et interdiction de planter des arbres fruitiers
- Maintien sur site d'un recouvrement par revêtement (dalle/enrobé) ou terres saines sur au moins 30 cm
- Maintien d'un suivi de la qualité des eaux souterraines
- Mise en place de canalisations d'eau potable métalliques ou en matériaux anti-perméation et dans des tranchées saines

**La SEPANT constate que ce risque de pollution reste relativement présent et préoccupant : une information claire devra être fournie aux usagers.**

## La question de la biodiversité

### Les espèces protégées

Il a bien été noté lors de l'étude d'impact la présence d'une espèce de papillon strictement protégé : **l'Azuré du Serpolet** qui pond sur l'Origan et a besoin d'une fourmi particulière pour accomplir son cycle de vie.

*P 176- « Un individu a été capturé dans la friche au Sud-Ouest de la zone. Un passage d'inventaire supplémentaire a été réalisé le 7 juillet 2022, période de pic d'émergence de l'espèce afin de qualifier l'activité de l'espèce sur le site. Aucun individu n'a été recensé.*

*Au regard du contexte urbain local, des habitats présents sur le site et de l'observation ponctuelle de l'espèce, il est considéré que l'individu observé au mois de juin est un individu erratique et non reproducteur. Une population de l'espèce est connue sur les communes alentours, dont un site de reproduction à 2 km à l'Ouest. L'individu observé pourrait être issu de cette population. Un enjeu fort est attribué à cette espèce. ».*

En conséquence de cette présence fortement potentielle, même si non relevée lors de l'EI, le porteur de projet a proposé p 431, des mesures de réduction (MR4 Récupération et transfert d'une partie des prairies mésophiles- détail p 374) consistant à déplacer une partie l'habitat détruit ( terre + flore + fourmis) pour le déposer dans une aire dédiée et clôturée au centre du projet, d'ensemencer le site avec des graines d'Origan (MR5 : Ensemencement des prairies transférées en Origan commun et Thym précoce) et de gérer ces prairies transférées (MR6 : Gestion des prairies transférées).

Le lieu de déplacement est localisé dans le Parc central, partie Nord. Un suivi sera

**Cette mesure nous paraît d'une efficacité complètement illusoire :**

- La réussite de la transplantation elle-même est très aléatoire, les paramètres physiques (exposition, drainage, gestion du milieu d'accueil) et biologique (fourmis, présence d'individus dans la fourmilière, autres espèces de l'écosystème), n'étant pas tous prévisibles, contrôlable ni même analysables.
- Le maintien d'une population isolée n'est possible que si les effectifs sont très abondants
- La colonisation du site par des individus extérieurs est très peu probable (suivant quels corridors ?)
- La gestion du site, sur le long terme, sans présence avérée et abondante de papillons aura du mal à être justifiée et sera rapidement abandonnée

---

<sup>1</sup> Avis délibéré de la MRAe Centre-Val de Loire n°2023-4379 & 2023-4434 en date du 8 décembre 2023- Mise en compatibilité n°1 du PLU de Joué-Les-Tours (37) et Aménagement d'une friche industrielle sur l'ex-site Michelin à Joué-Les-Tours (37) Disponible sur <https://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/2023acvl43-2023apcvl104-2.pdf>

- Même s'il y a des papillons les clôtures seront difficilement acceptables et respectées par des usagers en manque d'espaces naturels.

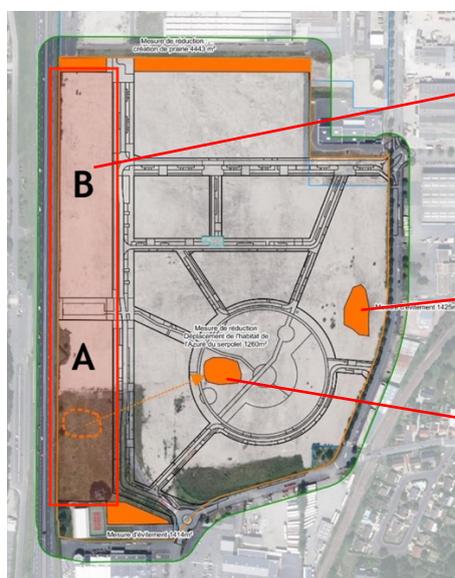
### Les espaces dédiés à la biodiversité

Quand on parle de biodiversité à quelles questions souhaite-t-on répondre ? S'il s'agit de favoriser un aspect paysager et récréatif apporté par la nature, le parc central, les noues et les cheminements y contribuent et ce d'autant plus que s'y développent des essences locales qui ont l'avantage d'interagir avec d'autres espèces locales et d'être à priori plus résilientes et à l'origine d'écosystèmes plus riches. S'il s'agit aussi de contribuer à ralentir (soyons modestes dans les objectifs) l'effondrement actuel de la biodiversité cela ne suffit pas du tout ; le cas de l'Azuré du Serpolet en fait une espèce emblématique dans ce projet.

### **Ce qui importe particulièrement :**

- éviter de perturber (travaux/ fréquentation humaine ou canine)
- laisser des espaces de surface importante avec une gestion dédiée

Ce qui ne veut pas forcément dire espaces clos ni laissés à l'abandon.



**Proposition SEPANT : créer un espace dédié à la renaturation.** Ceci évite le transfert d'habitat, permet d'augmenter ainsi la biodiversité. Sa position en bordure du site (et non au cœur) limitera le dérangement pour la faune. Un plan de gestion serait à construire.

Zone « d'évitement » pour la Linotte mélodieuse et le Chardonneret : Efficacité ?

Zone prévue pour accueillir l'habitat de l'Azuré du serpolet et être clôturée. Efficacité ? il est prévu qu'elle soit clôturée donc non disponible pour les usagers. L'alternative proposée la rendrait accessible

Figure 1 – modifié d'après El p 268

**La SEPANT préconise donc de conserver une surface significative d'espaces à enjeux, en s'abstenant par exemple de construire sur tout l'espace A et B, ce qui règle du coup la question du « transfert »**

Aujourd'hui, il faut limiter l'étalement urbain et l'habitat individuel, et privilégier la ville dense, avec reconversion d'espaces vacants. Mais cette densité doit être acceptable et désirable pour ceux qui habitent et travaillent dans la ville. Et, surtout, il faut concilier densité et espaces de nature, de manière à engendrer une réconciliation des sociétés avec le vivant, même urbain. **Ce qui implique également de concevoir autrement ces espaces de nature, afin d'éviter l'ambiance « espaces verts » et de repenser nos liens avec la nature sauvage et la biodiversité.**

La biodiversité, par sa rareté sera demain un atout dans l'attractivité des territoires. Ici, dans le cadre d'un projet ambitieux pour la commune, elle pourrait aussi contrebalancer l'image associée cet ancien site industriel aujourd'hui pollué.

Bruno DEBRON  
Président de la SEPANT

**S.E.P.A.N.T.**  
7, rue Charles Garnier  
37200 TOURS  
Tél. : 09 77 38 61 75



### Reconversion de l'ex-site Michelin

Dossier de concertation préalable du 3 octobre au 2 décembre 2022

#### Avis et remarques de la SEPANT (Société d'Etudes, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine)

Il s'agit d'un projet de reconversion d'un ancien site industriel visant à créer un quartier mixte et dense regroupant activités économique et habitat ce qui est plutôt satisfaisant en matière de développement urbain durable. On évite ainsi à la ville de s'étaler à nouveau et de consommer de l'espace, donc des sols, et on répond ainsi à l'objectif Zéro artificialisation nette pour 2050 qui figure dans la Loi Climat et résilience de 2021.

Pour les mobilités, le projet offrira la possibilité d'accueillir un transport en commun en site propre (un bus à haut niveau de service) à l'intérieur du site et favorisera les déplacements doux, ce qui contribuera à limiter la circulation automobile et les émissions de gaz à effet de serre. Le changement climatique est pris en compte avec la création d'un maximum d'espaces ombragés et d'un parc central pour créer un îlot de fraîcheur. Tout cela paraît intéressant en termes d'atténuation du changement climatique. Mais on aimerait avoir davantage de précisions sur les mobilités concernant les liaisons entre ce nouveau quartier avec sa périphérie actuelle et le centre-ville.

La question de l'énergie n'est pas évoquée dans le projet. Certes il y a une centrale biomasse proche et l'on suppose un réseau de chaleur. Mais est-ce que cela s'arrêtera là ? Quid des possibilités de photovoltaïque sur les toits des immeubles prévus ?

Pour ce qui concerne la gestion des eaux pluviales, la quantité de voirie sera optimisée de manière à limiter l'imperméabilisation des espaces non construits, ce qui paraît louable dans l'intention puisqu'on veut favoriser l'infiltration. Il est prévu de collecter les eaux de pluie à travers des noues végétalisées sur l'ensemble du site ce qui est un procédé maintenant classique. Mais ne pourrait-on pas aller plus loin en prévoyant une part de récupération des eaux pluviales, celles provenant du bâti, pour la stocker dans des citernes et l'utiliser pour l'arrosage (voire plus, utilisation domestique pour sanitaires) ? Ne pourrait-on en place des revêtements drainants pour la voirie, les parkings et les places ?

Au final, pour ce tout ce qui concerne l'urbanisme et la prise en compte du développement durable, il ne s'agit que de grandes lignes. Quid par exemple des dispositifs de concertation et de participation citoyenne dans la phase de réalisation ? On devrait être plus ambitieux en termes d'aménagement urbain durable. Par conséquent, nous serons très vigilants sur la déclinaison fine des intentions et objectifs qui figureront dans le projet définitif.

Concernant la nature et sa prise en compte, le dossier reste assez vague. On note des intentions assez banales et conformes à ce l'on trouve actuellement dans de nombreuses présentations de projets urbains. La biodiversité est évoquée une seule fois, page 21 : « Couplés à une gestion raisonnée et différenciée, ces espaces [de nature] seront propices à de très nombreux usages et permettront de recréer de la vie et **un retour d'une biodiversité** là où elle est aujourd'hui grandement absente ». De quelle biodiversité parle-t-on ? Quelle conception en a-t-on ? Tout cela fait « parcs et jardins ». On indique que l'on réalisera un diagnostic faune-flore avant les travaux d'aménagement (Dossier dans le bulletin municipal

Joué ma ville, n° 121, sept-octobre 2022, « *L'avenir se dessine pour l'ex-site Michelin* ») mais on ne précise pas pourquoi et ce que l'on en fera. Ne pourrait-on pas être plus innovant et plus ambitieux sur la question de la biodiversité et de la conception de la nature en ville ? Comment sera prise en compte la biodiversité tant dans les espaces de nature du projet (essences végétales adaptées et compositions favorables à la biodiversité...) que dans le bâti (aménagement de baies vitrées évitant les collisions d'oiseaux, constructions accueillante pour le vivant...).

Concernant la nature et la biodiversité, on reste donc largement sur sa faim. Mais cela semble normal puisque qu'il ne s'agit que d'une la présentation générale du projet et dans les grandes lignes. On espère que le projet sera plus explicite, plus détaillé et surtout plus ambitieux en matière d'écologie quand il arrivera à la phase d'enquête publique.

**Mais notre principale préoccupation concerne l'état du sol sur lequel on va réaliser des aménagements urbains, y-compris de nature comme le parc central, et y construire de l'habitat. En effet, nous sommes ici dans le cadre de la reconversion d'un site qui a connu des activités industrielles et celles-ci, exercées pendant des décennies, ont entraîné une pollution des sols qui est connue.**

Dans la présentation du projet, on n'évoque pas du tout la question de la pollution des sols. On parle seulement et incidemment de la réutilisation du sol existant : « *Aujourd'hui, des études sont en cours de réalisation pour essayer de réutiliser au maximum le sol en place et donc pour limiter au maximum l'amenée de terre végétale depuis l'extérieur du site.* » (p.21). Certes, on ne peut que louer l'intention de réutiliser le sol existant et limiter l'apport de terre végétale la terre végétale devenant de plus en plus une denrée rare, en particulier avec le dispositif ZAN. Or, sur ce site, on ne pourra pas réutiliser un sol pollué à moins de le dépolluer et si possible sur place. Par ailleurs, les informations données par voie de presse sur la question de la pollution des sols sont vagues, imprécises et parfois contradictoires (Nouvelle République du 07 et du 24 octobre 20222). Clément Blanchet, l'architecte urbaniste en charge du projet, a dévoilé que le sol serait bientôt traité et ne permettrait pas de planter un potager. Des propos qui suscitent des inquiétudes légitimes. Par ailleurs, dans le Bulletin municipal Joué ma ville (n° 121, sept-octobre 2022, Dossier « *L'avenir se dessine pour l'ex-site Michelin* »), on indique que des « *études sur la nature du sol* » sont engagées, mais sans précision sur la pollution des sols, sa profondeur et les étendues concernées.

**Par conséquent, la SEPANT émet de sérieuses réserves sur la faisabilité du projet sur cet ancien espace industriel.** En France, des constructions (habitat, écoles...) réalisées sur des sites libérés d'activités industrielles ont donné lieu par la suite à des problèmes sanitaires. La question se pose d'autant plus que la nature du projet a changé au cours du temps avec la réalisation d'un quartier mixte associant habitat et activités économiques. Et on rappellera que la pollution des sols concerne également les surfaces dédiées à l'activité économique et les employés qui y travailleront

**Dans ces conditions, notre association demande une clarification et pose un certain nombre de questions :**

- Quelle était la nature et la profondeur de la pollution des sols et des nappes quand Michelin a abandonné son activité ? Quelle était la localisation des secteurs pollués ?

- Par quel procédé et sur quelle épaisseur l'entreprise Michelin a-t-elle dépollué et? Est-ce que tous les secteurs pollués ont fait l'objet de dépollution ? Est-ce que cette dépollution a été réalisée avec les normes nécessaires à un projet comportant de l'habitat ?
- Ne faudrait-il pas dépolluer entièrement le site et sur une grande profondeur compte-tenu des processus de diffusion tant souterrains que de surface de manière à ce que le site puisse accueillir de l'habitat et des activités associées comme le jardinage?